

Section I: Identification and JP Status

Cultural Heritage and the Creative Industries as a Vehicle for Development in Morocco

Semester: 1-10

Country	Morocco
Thematic Window	Culture and Development
MDGF Atlas Project	
Program title	Cultural Heritage and the Creative Industries as a Vehicle for Development in Morocco
Report Number	
Reporting Period	1-10
Programme Duration	
Official Starting Date	
Participating UN Organizations	* UNDP * UNESCO * UNFPA * UNIDO * UNIFEM

Implementing Partners

- * Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces de l'oriental
- * Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud / Programme Oasis du Sud (POS)
- * Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
- * Délégation de l'Entraide National (Représentativité de Guelmim)
- * Délégation du Ministère de la Culture (Direction régionale de Guelmim Smara)

- * Délégation du Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime (Guelmim)
- * Délégation du Ministère du Tourisme (Direction régionale de Guelmim Smara)
- * Fondation Al Andalus
- * Fondation ONA
- * Haut Commissariat au Plan
- * Haut Commissariat aux Eaux & Forêts
- * Initiative Nationale pour le Développement Humain
- * Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
- * Institut Royal de la Culture Amazighe
- * La commune d'Assa
- * La Commune d'Ifrane de l'Anti Atlas
- * La Commune de Foum el hisn
- * La Municipalité d'Akka à Tata
- * La Wilaya de Guelmim-Tata-Assa Zag
- * Ministère de la Culture, Coordinateur national de la mise en œuvre du Programme
- * Ministère de l'Energie et des Mines
- * Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace / Direction de l'Architecture Direction de l'Aménagement du Territoire)
- * Ministère de la Communication
- * Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique,
- * Ministère de l'Intérieur / Direction Générale des Collectivités Locales
- * Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- * Ministère des Finances et de l'Economie
- * Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
- * Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité
- * Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
- * Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
- * Pôle de Compétences Patrimoine Culturel
- * Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision
- * La Commune d'Assrir

Budget Summary

Total Approved Budget

UNESCO	\$2,660,050.00
UNDP	\$524,785.00
UNIDO	\$469,597.00
UNIFEM	\$466,587.00
UNFPA	\$551,878.00
Total	\$4,672,897.00

Total Amount of Transferred To Date

UNESCO	\$2,307,998.00
UNDP	\$469,360.00
UNIDO	\$389,684.00
UNIFEM	\$355,787.00
UNFPA	\$204,000.00
Total	\$3,726,829.00

Total Budget Committed To Date

UNESCO	\$900,345.00
UNDP	\$469,360.00
UNIDO	\$389,684.00
UNIFEM	\$320,651.00
UNFPA	\$0.00
Total	\$2,080,040.00

Total Budget Disbursed To Date

UNESCO	\$578,651.00
UNDP	\$144,279.00
UNIDO	\$312,832.00

UNIFEM	\$223,665.00
UNFPA	\$0.00
Total	\$1,259,427.00

Donors

As you can understand, one of the Goals of the MDG-F is to generate interest and attract funding from other donors. In order to be able to report on this goal in 2010, we would require you to advise us if there has been any complementary financing provided in 2010 for each programme as per following example:

Amount in thousands of US\$

Type	Donor	Total	For 2010	For 2011	For 2012
------	-------	-------	----------	----------	----------

DEFINITIONS

1) PARALLEL FINANCING – refers to financing activities related to or complementary to the programme but whose funds are NOT channeled through UN agencies. Example: JAICA decides to finance 10 additional seminars to disseminate the objectives of the programme in additional communities.

2) COST SHARING – refers to financing that is channeled through one or more of the UN agencies executing a particular programme. Example: The Government of Italy gives UNESCO the equivalent of US \$ 200,000 to be spent on activities that expand the reach of planned activities and these funds are channeled through UNESCO.

3) COUNTERPART FUNDS - refers to funds provided by one or several government agencies (in kind or in cash) to expand the reach of the programme. These funds may or may not be channeled through a UN agency. Example: The Ministry of Water donates land to build a pilot 'village water treatment plant' The value of the contribution in kind or the amount of local currency contributed (if in cash) must be recalculated in US \$ and the resulting amount(s) is what is reported in the table above.

Direct Beneficiaries

	Men	Men from Ethnic Groups	Women	Women from Ethnic Groups	Boys	Girls	National Institutions	Local Institutions
Targeted Number								
Reached Number								
Targeted - Reached	0	0	0	0	0	0	0	0
% difference	0	0	0	0	0	0	0	0

Indirect Beneficiaries

Section II: JP Progress

1 Narrative on progress, obstacles and contingency Measures

Please provide a brief overall assessment (250 words) of the extent to which the joint programme components are progressing in relation to expected outcomes and outputs, as well as any measures taken for the sustainability of the joint programme during the reporting period. Please, provide examples if relevant. Try to describe facts avoiding interpretations or personal opinions

Progress in outcomes

Au-delà des effets des activités du Programme sur le renforcement des capacités des bénéficiaires et des institutions en charge de la gestion du Patrimoine et du secteur des industries créatives, la mise en œuvre du Programme Conjoint dans sa phase actuelle enregistre un progrès au niveau des résultats escomptés en constituant, grâce à toutes les études et analyses en cours de finalisation et aux expériences pilotes menées dans la zone de convergence, une assise de lancement pour contribuer à l'amélioration de la gestion, sensible au genre, du Patrimoine culturel en tant que vecteur essentiel des politiques de lutte contre la pauvreté et du développement durable.

Pour atteindre les objectifs fixés, le programme a emprunté parallèlement deux voies. La 1ère, qui vise une meilleure gestion et préservation du patrimoine culturel marocain, est orientée, au niveau national, essentiellement vers le renforcement des capacités des gestionnaires du Patrimoine et leur dotation d'outils appropriés, et l'élaboration des documents de référence, d'un cadre législatif et institutionnel adéquat et d'une stratégie nationale pour la préservation, la gestion et la promotion du Patrimoine Culturel, et aux niveaux régional et local vers l'accompagnement du processus d'élaboration des plans de développement communaux intégrant les composantes Culture et Genre. La 2ème voie vise le renforcement des compétences des populations locales (incluant les femmes et les jeunes) par le montage et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus valorisant le patrimoine culturel et les savoir faire locaux, améliorant ainsi les conditions de vie et de bien-être de la population locale dans la zone de convergence.

Progress in outputs

Produits 1 et 3 (regroupées du fait de leur complémentarité)

En vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale sur le Patrimoine Culturel, les activités mises en œuvre dans le cadre de ces deux produits ont abouti à l'élaboration d'un document de référence définissant les composantes du patrimoine ayant un potentiel de développement économique et social et à la collecte des données sensibles au genre sur l'état de la gestion, la conservation, la valorisation et la promotion du patrimoine culturel, de données sur l'économie du patrimoine au Maroc, ainsi que sur la connaissance, la perception et l'attitude de la population marocaine vis-à-vis de ce patrimoine. Ce document est finalisé et validé et entame le processus de diffusion.

Produit 2 :

Un document de synthèse sur l'état des lieux du patrimoine culturel marocain a été élaboré et validé. Le processus de consultation intersectorielle et du dialogue interinstitutionnel sur la stratégie nationale de préservation, de gestion et de promotion du patrimoine culturel a été entamé avec une série de réunions de consultation et de concertation entre les différents acteurs concernés et un document de synthèse sur les actions prioritaires a été finalisé.

Produit 4 :

Dans l'objectif de renforcer la législation nationale existante sur le patrimoine culturel matériel et immatériel le texte de loi en vigueur est en cours de révision. Le projet de la nouvelle loi a été élaboré, en conformité avec les normes juridiques internationales en matière de protection et valorisation du patrimoine culturel et naturel. Ce projet de loi a fait l'objet de consultations intersectorielles avant d'entamer la procédure administrative de passage en vigueur. Ce dispositif juridique est également renforcé par des études pour la mise en place d'un système des Trésors Humains Vivants (THV) (Un cadre juridique régissant les THV; Un système de gestion des THV ; une proposition de modes de financement des droits sociaux des THV). Par ailleurs, une étude pour la mise à niveau du système d'inventaire du patrimoine culturel est en cours.

Produit 5 :

Un Plan de formation continue sensible au genre visant le renforcement des capacités des professionnels actifs dans les différents secteurs du patrimoine a été finalisé. La phase de sa mise en œuvre a été entamée. Quelques formations pilotes au profit des partenaires des 4 zones d'intervention du programme ont eu lieu, ainsi que des formations au profit des partenaires nationaux impliqués dans la mise en œuvre du programme (notamment dans la Gestion axée sur les résultats).

Produit 6 :

Dans le cadre du développement des mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel, l'architecture fonctionnelle et la charte graphique du portail contenant une information exhaustive sur le patrimoine culturel marocain sont développées et un support audiovisuel sur le patrimoine culturel marocain est en cours de production (film documentaire de 26 min).

Produit 7 :

L'intervention dans le cadre de ce produit a concerné l'intégration de la composante Culture et des préoccupations de genre dans les Plans de développement communaux des communes ciblées au niveau de la zone de convergence du programme. Cette activité a connu des retards dans sa mise en œuvre et finalisation dû à certaines contraintes comme par exemple le manque d'expertise nationale dans le domaine précis de planification locale en lien avec le patrimoine culturel et des difficultés d'intervention sur des PCDs (les 4 PCDs ciblés) qui étaient déjà en phase de finalisation. Le retard est également à mettre sur le compte des élections communales de l'année précédente. De plus, la faible participation de la population locale lors des ateliers participatifs et les résultats des enquêtes ont relevé le grand besoin en sensibilisation sur le rôle du patrimoine culturel comme vecteur de développement local.

Ces PCDs sont en cours de révision dans trois communes oasiennes ciblées. Un appui technique a été assurée par une experte recrutée pour compléter et améliorer le travail réalisé par l'expert ayant effectué le diagnostic de ces communes. Les objectifs stratégiques du PCD d'Assrir intègrent la composante, patrimoine culturel et sa planification contient deux projets phares de valorisation du patrimoine culturel. Par ailleurs, une analyse du PCD d'Assrir en utilisant les outils de la budgétisation sensible au Genre (BSG Locale), est en cours d'élaboration.

Le programme a également procédé au montage et a débuté la mise en œuvre des projets prioritaires suivants : (1) l'aménagement d'une ancienne Zaooui et sa réhabilitation en espace d'animation, de rencontres et d'échanges culturels et religieux, (2) la mise en place d'un point de vente de produits de terroirs (les travaux ont débuté mais connaissent des retards importants dus à des problèmes avec l'entreprise de construction), (3) la mise en place d'une Maison de l'Artisanat de Fam el Hisn (convention signée et CPS lancé en juillet ; le début des travaux est prévu en septembre 2010), (4) la mise en place d'une scène de production (théâtre) pour la promotion et la valorisation de la danse locale « Ganga et Guedra » (convention signée et CPS lancé en juillet ; le début des travaux est prévu en septembre 2010). En parallèle, une étude a été lancée pour établir un état des lieux et éditer une brochure informative sur cette musique locale traditionnelle. Cet état des lieux vise, également, le montage technico-financier d'un projet de valorisation du patrimoine immatériel musical, la mise en place de l'espace-théâtre en est une composante. Le recrutement d'un stagiaire VNU 'chargé de communication/documentation' (financé par l'Université de Madrid) est en cours afin d'appuyer la composante de documentation dans la zone de convergence du programme.

Dans le cadre de la stratégie et plan d'action pour la promotion de l'écotourisme du Programme Oasis au Tafilalet, l'association locale, la commune et le POT ont procédé au montage du projet de réhabilitation du Ksar Laachoria: le relevé topographique du site est en cours.

Le programme contribue, en outre, à l'autonomisation des femmes oasiennes à travers le développement d'AGR : appui au montage et à la mise en œuvre de projets prioritaires tels que l'aménagement et l'équipement d'un Atelier de Tissage de Tapis traditionnel et djellaba locale au profit de l'association Féminine Alfath à Foum Zguid et l'équipement d'une Unité de Fromagerie au profit de l'association Féminine Mountada Niswi à Assa.

La mise en place de circuits touristiques culturels a été initiée : la première proposition de circuits touristiques est en cours de révision.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs locaux, des ONG et coopératives et de la population locale dans la zone de convergence, plusieurs ateliers

d'information, de sensibilisation et de formation ont été organisés notamment à destination des femmes en vue d'apporter un appui à leur autonomisation et valoriser leur savoir faire traditionnel et mettre l'accent sur leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel.

Le programme, à travers ce produit, a également apporté son appui à des coopératives de la zone de convergence en assurant un accompagnement technique et financier (appui aux montage de projets, équipements et achat de matière première) pour la création d'associations féminines et pour le montage de projets associatifs dans le domaine des industries culturelles et créatives génératrices de revenus. Plusieurs activités relatives à la valorisation des produits du terroir sont menées de manière complémentaire dans le cadre des produits 7 et 9.

Produit 8 :
Dans le cadre d'expérimentation d'approches innovantes dans le secteur du livre, un catalogue sélectif de manuscrits de grand intérêt (avec une base de données) a été élaboré et validé et entame le processus de diffusion.

Produit 9 :
L'objectif des activités, mises en œuvre dans le cadre de ce produit, est de palier aux manques de structuration du secteur de l'artisanat et des Industries Créatives, d'information, et de formation de la population aux bonnes conditions de production et de valorisation des produits locaux tout en valorisant les savoirs faire locaux et aussi à l'absence de circuits de commercialisation qui constituent un handicap majeur à la commercialisation des produits locaux.

Une étude d'identification d'unités de production et de valorisation des produits locaux et artisanaux et des filières porteuses a, donc, été effectuée. Il s'agit de coopératives et associations relatives aux filières ciblées (Artisanat, couscous et dattes). Ces dernières ont été structurées en trois Groupements d'Intérêt Economique(GIE) et des études de Business Plans pour l'ensemble des coopératives et GIE sont en cours de finalisation. Trois unités (2 unités couscous et 1 unité dattes) ont été équipées de séchoirs solaires pour le séchage des produits. Par ailleurs les adhérents de ces groupements ont bénéficié de plusieurs formations techniques dans les domaines ciblés, ainsi que d'un accompagnement par un expert dans le domaine de la commercialisation et marketing tout le long du circuit de production (statut des unités de production), emballage (design) et commercialisation (marketing).

Ces activités ont été complétée par les activités relatives aux produits des terroirs menés dans le cadre du produit 7 (points de vente, appui et formation des associations,...) Le POS avec l'appui du MDGF PNUD a signé une convention de partenariat avec l'Association Docteur Fatija (Faiza Haji-Ifassen) afin d'accompagner les coopératives (vannerie/tissage de tente/tapis) pour le développement et la commercialisation de produits répondant aux exigences du marché actuel en appliquant une démarche de design contemporain à base de technique traditionnelle en valorisant la matière première locale.

Une étude sur l'identification des sites potentiels d'implantation d'écomusées et d'activités génératrices de revenus a été lancée.

Un accord a été passé entre le Ministère de la culture et le programme POT/PNUD en vue de mettre en place un projet d'écomusée dans la région du Tafilet.

Produit 11 :
Les activités de ce produit sont consacrées à favoriser la reconnaissance du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement, en mettant en relief le lien entre ce rôle et la préservation et valorisation du patrimoine dans l'objectif de contribuer à la réalisation des OMD. L'étude socioculturelle, lancée dans le cadre de ce produit, dans le but de mettre la lumière sur les valeurs et les traditions qui influencent l'inclusion des femmes et valorisent leur rôle dans la réalisation des OMD dans les Provinces Oasiennes a été finalisée et a entamé le processus de diffusion.

Par ailleurs, un Argumentaire sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMDs dans la zone de convergence du MDG Culture, est en cours d'élaboration.

Documentation, Evaluation et Diffusion des Expériences

Dans le cadre de cette activité transversale, une étude pour la mise en place d'une cellule de communication et de veille informationnelle sur le Patrimoine Culturel au sein du ministère de la Culture est en cours d'élaboration. Par ailleurs, et en vue d'assurer la promotion et la visibilité du programme :

-Deux Vidéo ont été produites :

- Vidéo de 2 mn présentant le Programme Conjoint, réalisée pour les besoins de l'exposition sur les MDG's lors de la Conférence Générale de l'UNESCO à Paris (octobre 2009) ;

- Vidéo de 10 mn en cours de finalisation, présentant le Programme Conjoint ainsi que certaines réalisations de l'année 1 du programme.

- Une journée de communication autour du programme et des réalisations de la 1ère année, a été organisée à Guelmim (zone de convergence du programme) par l'équipe du Programme en collaboration avec la Wilaya de la Région de Guelmim Es-Semara.

UNITE DE GESTION

Départ de l'assistante du programme à la fin du mois de Septembre 2009 pour des raisons personnelles. L'UGP est constitué, depuis cette date, d'une coordinatrice et d'un chauffeur.

Measures taken for the sustainability of the joint programme

La mise en œuvre du programme contribue à son échelle à faire tomber les cloisons existantes, d'une part, entre les agences du SNU, entre les institutions nationales et d'autre part entre ces deux ensembles ce qui va vers la réalisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjointes à savoir la coordination des efforts et des moyens entre Agences et avec les partenaires nationaux. Le Programme permet également de renforcer une synergie institutionnelle aux niveaux national et local et la réalisation des activités est effectuée par une équipe multidisciplinaire dans un esprit de complémentarité et d'échange d'expériences, ce qui permet actuellement et pour le long terme un transfert de connaissances entre les différents partenaires et l'acquisition de compétences dans le domaine de la gestion de projets. Par ailleurs, le programme s'appuie sur des projets existants, pilotés par les partenaires nationaux, ce qui permet la conjonction des efforts, donne une grande poussée à ces projets et permet au Programme d'avoir une assise et de s'assurer la pérennisation de ses actions et l'adoption de ses principes, à la fois au niveau national que local.

Are there difficulties in the implementation?

UN agency Coordination

Coordination with Government

Coordination within the Government (s)

Administrative / Financial

Management: 1. Activity and output management. 2. Governance/Decision Making 4.Accountability

Joint Programme design

What are the causes of these difficulties?

External to the Joint Programme

Briefly describe the current difficulties the Joint Programme is facing

-Les objectifs du Programme sont ambitieux par rapport à la durée du Programme ;

-Le Programme Conjoint apporte un nouveau système de coordination et de mise en œuvre auquel ne sont pas adaptés les mécanismes de gestion aussi bien des Agences du

SNU que des partenaires nationaux ;

-La majeure partie des objectifs du Programme correspond à des orientations stratégiques qui rendent mal aisée l'évaluation des résultats atteints, surtout en l'absence de système de mesure basé sur des critères SMARTS dans le cadre de suivi et évaluation du Programme ;

Briefly describe the current external difficulties that delay implementation

-Zones d'intervention prioritaires trop étendues et éloignées ;

-Le Programme Conjoint apporte un nouveau système de gestion de projet et de coordination qui ne sont souvent pas adaptés aux mécanismes de travail et de gestion aussi bien au sein des Agences du SNU que des partenaires nationaux.

-La durée du Programme à savoir, trois ans, est courte pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'était fixé, surtout que les cinq premiers mois ont été consacrés à la mise en place des cadres et structures de coordination et de gestion du programme ;

-Les partenaires du programme sont tributaires chacun de leurs propres mandats, procédures administratives et priorités, ce qui rend mal aisé le maintien d'un niveau constant et identique de coordination et contribution à la réalisation des activités du Programme ;

-La gestion des fonds par les Agences du SNU, chacune selon ses propres mécanismes, alourdit le processus de mise en œuvre ;

-Le manque d'une claire définition des rôles respectifs des Agences du SNU, de l'Unité de Gestion, et des chefs de file rends difficile la coordination/communication entre ces divers acteurs.

-Diversité des interlocuteurs au sein d'un même département ;

-La surcharge des partenaires et le surplus de travail ralentit le rythme de mise en œuvre ;

-La complication et la lourdeur du processus de contractualisation génère du retard au niveau du paiement par tranches,

-Difficultés d'implication des services décentralisés des partenaires directs (Culture, Artisanat & Tourisme),

-Faible implication de la société civile et du secteur privé opérant dans le domaine de la culture en raison de leur faible organisation et la non émergence d'entités leaders en termes de représentativité ;

-Le cycle de planification annuelle du programme est en décalage avec l'année civile, qui correspond à la programmation des plans d'actions des partenaires nationaux ;

-Le manque d'expertise spécialisée dans les domaines d'intervention du Programme (Patrimoine et développement, Genre..) a ralenti le processus de recrutement des experts et bureaux d'études pour la réalisation des activités;

-Les élections communales de l'année 2009 et le changement de certains Présidents de communes, ce qui a engendré un ralentissement au niveau de la mise en œuvre du programme sur le terrain ;

-Le système de reporting est lourd et prend beaucoup de temps au dépens du suivi de la mise en œuvre, en plus de la redondance constatée entre le rapport annuel et le deuxième rapport semestriel ;

-Il est mal aisé d'identifier les bénéficiaires directs et indirects de toutes les activités du Programme surtout pour celles relatives aux études, analyses et réglementations.

-Difficultés d'intégrer les composantes Genre et Culture dans les PCDs, dont le processus participatif avait déjà été finalisé (le cas des 4 PCDs Ciblés) ;

-Sensibilité politique et sociale de la zone de Convergence ;

-Faible niveau d'instruction et analphabétisme surtout au niveau des femmes ce qui constitue un obstacle à la bonne implémentation des activités sur terrain ;

-L'action associative est faible dans le domaine du patrimoine culturel, ce qui entrave leur implication dans la réalisation de projets visant la préservation et la promotion de ce dernier ;

Explain the actions that are or will be taken to eliminate or mitigate the difficulties

-Révision des cibles et indicateurs (SMART et chiffrés) définies dans le document du Programme et leur décalage par rapport à la planification annuelle du Programme (Atelier du 05.07.2010);

-S'ouvrir à l'expertise internationale lorsque c'est justifié ;

- Etablir des liens entre les stratégies et études en cours d'élaboration dans le cadre du Programme et les actions concrètes mises en œuvre dans la zone de convergence et tester les résultats des études dans ladite zone ;
- Appui technique pour l'Intégration des composantes Genre et Culture dans les 4 PCD dès le début du processus d'élaboration ;
- Organisation de sessions de sensibilisation pour inciter les femmes à prendre part aux cours d'alphabétisation programmées par la délégation de l'Education Nationale de Guelmim ;
- Organisation de sessions d'information et de sensibilisation sur le leadership et les droits humains des femmes à l'accès au foncier et aux crédits ;
- Organisation de plusieurs réunions de concertation avec les nouveaux présidents des communes (Renforcer les contacts) ;
- Renforcement de l'implication des femmes élues en 2009, dans la réalisation des actions du programme ;
- Tenir une retraite annuelle pour clarifier les rôles, les aspects organisationnels et de coordination ;
- Implication et renforcement des capacités des ONGs locales dans les domaines du genre et de la préservation du patrimoine culturel ;
- Renforcement de l'implication des services décentralisés des partenaires nationaux.

2 Inter-Agency Coordination and Delivering as One

Is the joint programme still in line with the UNDAF?

Yes true
No false

If not, does the joint programme fit the national strategies?

Yes
No

What types of coordination mechanisms

Afin d'assurer une mise en œuvre conjointe du Programme OMD Culture, plusieurs mécanismes ont été conçus. Ces mécanismes, répondant aux recommandations du Fonds OMD, sont adaptés aux nécessités de coordination et de prise de décision participative du programme.

Cette structure de gouvernance a été mise en place pour faciliter des processus participatifs de prise de décision et de coordination.

Premièrement, le Comité National de Coordination (CNC), formé par le Ministère des Affaires Etrangères et la Coopération (co-président), la Coopération Espagnole et le Coordonnateur Résident (co-président), joue le rôle d'instance de coordination et d'orientation stratégique des programmes financés à travers le Fonds OMD. Dans le cadre de ces réunions, le Ministère de la Culture ainsi que l'UNESCO, en tant que chefs de file, ainsi que les coordinatrices des UGP, sont invités à participer afin d'ajouter des éléments essentiels, expliquer les tenants et les aboutissants de certaines décisions ou actions mais aussi prendre note des instructions et des orientations du CNC de leurs programmes respectifs. Le CNC se réunit, normalement, une fois tous les trois mois.

La deuxième instance de coordination et de prise de décision stratégique est le Comité de Gestion du Programme (CGP). Ce comité intègre d'une part le Ministère de la Culture en tant que coordonnateur national du programme, et les agences participantes au programme, ainsi que des représentants du Comité National de Coordination. Ce comité est chargé d'assurer la coordination opérationnelle du programme ainsi que le suivi de la mise en œuvre. Au sein de cette instance, la prise de décision se fait de façon consensuelle et participative. Si nécessaire toute institution ou partenaire du programme peut être invité à y participer pour consultation et concertation. Le CGP a la capacité de

réajuster le programme selon l'évolution de sa mise en œuvre, et ce sous la supervision du CNC. Le CGP du Programme OMD Culture se réunit mensuellement.

Pour permettre une bonne coordination et collaboration entre les deux parties, l'UNESCO ainsi que le Ministère de la Culture ont été identifiés comme chefs de file. D'une part, l'UNESCO est en charge d'assurer la coordination inter-agences et la qualité du système de reporting et de suivi du programme. De sa part, le Ministère de la Culture est aussi chargé d'assurer la coordination interinstitutionnelle et des partenaires nationaux pour une bonne mise en œuvre du programme.

Une Unité de Gestion a été basée au niveau du partenaire chef de file national. Cette unité comprend une coordinatrice et une assistante, ainsi qu'un chauffeur. Actuellement il se trouve que le poste de l'assistante n'est pas occupé et son recrutement doit être relancé prochainement. La coordinatrice du programme est chargée d'assurer la liaison entre toutes les instances de coordination et les partenaires, et de suivre sur base continue la mise en œuvre du programme en collaboration avec les agences et les partenaires du programme. Cette unité de gestion est chargée de faciliter un système de communication et d'échange d'information, d'organiser toutes les missions et visites de terrain ainsi que de veiller à l'élaboration d'un système de reporting qualitatif et d'assurer le suivi et évaluation du programme exigés par les procédures du Fonds OMD.

Pour établir les responsabilités de toutes ces instances de coordination et de clarifier le rôle de chaque mécanisme de coordination, un Manuel de Procédures a été élaboré et est destiné aux utilisateurs pour faciliter la coordination et la mise en œuvre de ce programme.

La coordination entre les deux programmes OMD, Genre et Culture, au Maroc se fait au niveau du Comité National de Coordination et à travers le partage d'expériences et de leçons apprises. Plus spécifiquement, l'expérience du Programme OMD Genre a servi d'expérience au Programme OMD Culture pour le lancement du processus de formulation et de la mise en œuvre du programme.

Afin de faciliter au Coordonnateur Résident son rôle de co-président du CNC et d'interlocuteur direct du Secrétariat du Fonds OMD à NY un poste a été créé. Ce poste est chargé d'assurer le Secrétariat du CNC et la liaison entre les équipes des programmes OMD, le CNC et le Secrétariat du Fonds OMD. Le rôle de cette personne ressource est vital pour la coordination de tous les mécanismes de mise en œuvre des programmes OMD.

Le statut de pays pilote Focus Country, et le processus de définition des stratégies de suivi et d'évaluation ainsi que de communication et de plaidoyer, a facilité la création d'un espace de rencontre et de dialogue des équipes des deux programmes OMD, mais aussi de négociation et d'identification des intérêts communs dans le cheminement à suivre pour l'atteinte des OMD au Maroc.

Please provide the values for each category of the indicator table below

Indicators	Base Current Means of verification line Value	Collection methods
------------	--	--------------------

Number of managerial practices (financial, procurement, etc) implemented jointly 4
by the UN implementing agencies for MDF-F JPs

Fiche de projet de la Zaouiya

Visite de terrain (Rapport de Mission)

Document des projets d'installation des unités.

Visite de terrain (Rapport de Mission)

Etude d'implantation de l'écomusée

- Etude « Intégration du genre dans les PCDs » disponible
auprès de l'UNIFEM, POS et PNUD.

Rapport des Business Plans

Statuts des GIE

Rapports des formations

Number of joint analytical work (studies, diagnostic) undertaken jointly by UN 4
implementing agencies for MDG-F JPs

Rapport de Formation

Rapport de Formation

Rapport d'intégration du genre dans l'élaboration de la
stratégie nationale

Rapport de l'étude

Number of joint missions undertaken jointly by UN implementing agencies for MDG-F JPs

Rapport de la retraite

Liste des participants

Programme de la retraite

Compte rendu de la retraite.

3 Development Effectiveness: Paris Declaration and Accra Agenda for Action

Are Government and other national implementation partners involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not involved false
Slightly involved false
Fairly involved true
Fully involved false

In what kind of decisions and activities is the government involved?

Policy/decision making
Management: budget
Management: procurement
Management: service provision

Who leads and/or chair the PMC?

Le Ministère de la Culture

Number of meetings with PMC chair

1 réunion par mois et plus en cas de besoin.

Is civil society involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not involved false
Slightly involved false
Fairly involved true
Fully involved false

In what kind of decisions and activities is the civil society involved?

Management: other, specify

La société civile notamment les coopératives et associations sont engagées au niveau local (zone de convergence) en tant que partenaire de développement local : ils bénéficient des activités liées au renforcement de capacités et contribuent fortement à la mise en œuvre des projets prioritaires en tant que porteurs de projets.

Are the citizens involved in the implementation of activities and the delivery of outputs?

Not involved	true
Slightly involved	false
Fairly involved	false
Fully involved	false

In what kind of decisions and activities are the citizens involved?

Where is the joint programme management unit seated?

National Government

Current situation

Les activités du Programme ont été formulées de manière à aligner les objectifs escomptés sur les priorités du pays en matière de stratégies de développement reliés aux thématiques du Programme (UNDAF, stratégie culturelle du Ministère de la Culture, stratégie d'intervention de l'Agence du Sud dans la zone de convergence..). Aussi, la sensibilisation et le renforcement des capacités des gestionnaires tout au long de la mise en œuvre du programme tendent vers l'implication de la partie nationale et l'appropriation des résultats pour assurer la durabilité des expériences et la mise en œuvre des stratégies élaborées. Au niveau local les mêmes efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités sont consentis, à l'attention des élus, des ONGs, des coopératives... en vue de contribuer à l'appropriation locale des efforts de développement. En outre, un accompagnement technique est assuré aux porteurs de projets pour les responsabiliser, les évaluer et encourager leurs efforts d'implication et d'appropriation des projets.

Plusieurs axes de partenariat ont été développés depuis le début du Programme Conjoint.

Ces axes se situent d'abord au niveau central avec les Institutions nationales responsables des politiques et stratégies relatives au patrimoine et aux Industries créatives, dont le Programme appuie l'élaboration et la mise en œuvre. Pour chaque composante du Programme, ce partenariat s'est développé de manière à permettre aux représentants de ces départements et des Agences du SNU, de coordonner leurs efforts, d'orienter le plan de travail annuel et d'évaluer, en cours de route, les résultats des activités mises en œuvre. Aussi et en vue de mutualiser ces efforts plusieurs missions de terrain ont été organisées conjointement et simultanément par les Agences et partenaires nationaux. Pour ce même objectif, ces partenaires recourent à la mise en commun des ressources budgétaires pour la réalisation des actions pilotes.

Des partenariats ont été établis également au niveau local dans la zone de convergence, avec les autorités provinciales (Wilaya), les autorités communales et les services extérieurs des Ministères. Le Programme Oasis du Sud (POS/Agence du Sud) est un partenaire clé du Programme dans la zone de convergence et agit aussi en tant que relais entre le niveau central et local.

4 Communication and Advocacy

Has the JP articulated an advocacy & communication strategy that helps advance its policy objectives and development outcomes?

Yes true

No false

Please provide a brief explanation of the objectives, key elements and target audience of this strategy

Le document du Programme n'a pas prévu de stratégie de communication et de plaidoyer structurée et intégrée. Néanmoins, il y a des activités de communication ponctuelles par produit en plus d'une activité transversale consacrée à la documentation du processus, à son évaluation et à la diffusion des Expériences. Les objectifs de ces actions ponctuelles est essentiellement de communiquer autour de :

-La valeur du patrimoine, de sa fragilité et de la nécessité de le sauvegarder et d'en faire un levier de développement ;

-Plaidoyer et diffusion de la stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel en cours d'élaboration dans le cadre du Programme ;

-Projets de développement des industries créatives entreprises dans le cadre du Programme et de leur impact sur la réduction de la pauvreté au Maroc et diffusion d'histoires de bonnes pratique et de témoignages de femmes et jeunes qui au niveau de leur communauté contribuent activement à l'atteinte des OMD.

Le public ciblé par ces actions de communication et de plaidoyer se compose essentiellement des :

-Professionnels et gestionnaires du Patrimoine Culturel et des Industries Créatives (Institutions nationales, régionales et les particuliers)

-Décideurs et Autorités locales dans les zones d'intervention du Programme (Wilaya, Communes, Elu(e)s...)

-Population locale dans les zones d'intervention du Programme ;

-Public large

-Médias

En parallèle avec ces actions de communication et de plaidoyer et dans le cadre du statut de focus country accordé au Maroc, deux stratégies de Suivi & Evaluation et de Communication, communes aux deux programmes conjoints (Culture & Développement et Genre), ont été élaborées pour répondre aux besoins de communication et d'évaluation des effets de ces deux programmes ainsi que de l'atteinte des OMD.

What concrete gains are the advocacy and communication efforts outlined in the JP and/or national strategy contributing towards achieving?

Increased awareness on MDG related issues amongst citizens and governments

Increased dialogue among citizens, civil society, local national government in relation to development policy and practice

New/adopted policy and legislation that advance MDGs and related goals

Key moments/events of social mobilization that highlight issues

Media outreach and advocacy

What is the number and type of partnerships that have been established amongst different sectors of society to promote the achievement of the MDGs and related goals?

Faith-based organizations 4

Social networks/coalitions

Local citizen groups

Private sector

Academic institutions

Media groups and journalist

Other

What outreach activities do the programme implement to ensure that local citizens have adequate access to information on the programme and opportunities to actively participate?

Use of local communication mediums such radio, theatre groups, newspapers

Une journée de communication autour du Programme et de ses achèvements à la fin de la première année, a été organisée le mardi 15 décembre 2009 dans la zone de convergence en collaboration avec la Wilaya de la Région Guelmim Es-Semara et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume.

Cette journée, largement médiatisée (médias audiovisuels et écrits) a vu la participation des différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Programme Conjoint, spécialement la Wilaya, l'Agence du Sud à travers le Programme Oasis Sud, le Ministère de la Culture, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la DGCL, et les communes et ONG concernées, ainsi que d'autres partenaires locaux.

Capacity building/trainings

Une journée de communication autour du Programme et de ses achèvements à la fin de la première année, a été organisée le mardi 15 décembre 2009 dans la zone de convergence en collaboration avec la Wilaya de la Région Guelmim Es-Semara et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume.

Cette journée, largement médiatisée (médias audiovisuels et écrits) a vu la participation des différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Programme Conjoint, spécialement la Wilaya, l'Agence du Sud à travers le Programme Oasis Sud, le Ministère de la Culture, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la DGCL, et les communes et ONG concernées, ainsi que d'autres partenaires locaux.

Others

Une journée de communication autour du Programme et de ses achèvements à la fin de la première année, a été organisée le mardi 15 décembre 2009 dans la zone de convergence en collaboration avec la Wilaya de la Région Guelmim Es-Semara et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume.

Cette journée, largement médiatisée (médias audiovisuels et écrits) a vu la participation des différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Programme Conjoint, spécialement la Wilaya, l'Agence du Sud à travers le Programme Oasis Sud, le Ministère de la Culture, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la DGCL, et les communes et ONG concernées, ainsi que d'autres partenaires locaux.

Section III: Millenium Development Goals

Millenium Development Goals

Target 1.A: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people whose income is less than one dollar a day

JP Outcome	Beneficiaries	JP Indicator	Value
1 - Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.		<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie nationale pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tant que vecteur de développement ; - Existence d'un plan d'actions, précisant les rôles des intervenants et intégrant la préoccupation Genre. 	

Target 1.B: Achieve full and productive employment and decent work for all, including women and young people

JP Outcome	Beneficiaries	JP Indicator	Value
2 - Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de compétence des professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels ; - Disponibilité et exploitation d'outils de qualité pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel. 	

Target 8.A: Develop further an open, rule-based, predictable, non-discriminatory trading and financial system.

JP Outcome	Beneficiaries	JP Indicator	Value
4 - Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.		<ul style="list-style-type: none"> - Existence et niveau de diffusion d'un argumentaire qui met en valeur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD et qui est largement diffusé. 	

Additional Narrative Comments

Please provide any relevant information and contributions of the programme to de MDGs, whether at national or local level



Le présent Programme vise la réalisation de trois types d'activités ; l'appui à l'élaboration des stratégies et politiques nationales en matière de patrimoine culturel et industries créatives, le plaidoyer autour de ces thématiques et leur rôle en tant que vecteur essentiel pour le développement, et l'appui à la concrétisation d'expériences pilotes, de modèles d'intervention et d'outils méthodologiques dans les zones prioritaires du Programme, en vue de leur généralisation à tout le pays. Ces activités contribueront à l'avancement de la réalisation des OMD au Maroc en particulier à l'échelle locale (zone de convergence) ou l'on vise un impact visible sur la réalisation des OMD notamment la lutte contre la pauvreté et la mise en pratique de la bonne gouvernance.

Please provide other comments you would like to communicate to the MDG-F Secretariat

Section IV: General Thematic Indicators

1 The development of government policies for the effective management of the country's cultural heritage and tourism sector strengthened and supported

1.1 Number of laws, policies or plans supported by the programme that explicitly aim to mainstream cultural diversity, and strengthen national and local government capacity to support the cultural and tourism sector.

Policies

National

Local

Laws

National

Local

Plans

National

Local

1.2 Please briefly provide some contextual information on the law, policy or plan and the country/municipality where it will be implemented (base line, stage of development and approval, potential impact,):

1.3 Sector in which the law, policy or plan is focused

Comments: Please specify how indicator 1.1 addresses the selected sectors

1.4 Number of citizens and/or institutions directly affected by the law, policy or plan

Citizens

Total
Urban
Rural

National Public Institutions

Total
Urban
Rural

Local Public Institutions

Total
Urban
Rural

Private Sector Institutions

Total
Urban
Rural

1.5 Government budget allocated to cultural and tourism policies or programmes before the implementation of the Joint Programme (annual)

National Budget
Local Budget

1.6 Variation (%) in the government budget allocated to cultural and tourism policies or interventions from the beginning of the programme to present time:

National Budget

Overall

Triggered by the Joint Programme

Local Budget

Overall

Triggered by the Joint Programme

Comments

2 Building the capacity of the cultural and tourism sector

2.1 Number of institutions and/or individuals with improved capacities through training, equipment and /or knowledge transferred

Public Institutions

Total

Private Sector Institutions

Total

Civil Servants

Total

Women

Men

2.2 Number of actions/events implemented that promote culture and/or tourism

Cultural events (fairs, etc)

Total

Number of participants

Cultural Infrastructure renovated or built

Total
Total number of citizens served by the infrastructure created

Tourism infrastructure created
Total

Other, Specify
Total

2.3 Number and type of mechanisms established with support from the joint programme that serve to document and/or collect statistics on culture and tourism.

Workshops
Total number
Number of participants
Women
Men

Statistics
Total
National
Local

Information systems
Total
National
Local

Cultural heritage inventories
Total
National
Local

Other, Specify
Total
National
Local

3 Cultural and tourism potential leveraged for poverty reduction and development

3.1 Number of individuals with improved access to new markets where they can offer cultural and/or touristic services or products

Citizens

Total

Women

Men

% From Ethnic groups

Tourism service providers

Total

Women

Men

% From Ethnic Groups

Culture professionals

Total

Women

Men

% From Ethnic groups

Artists

Total

Women

Men

% From Ethnic groups

Artisans

Total

Women

Men

% From Ethnic groups

Others, specify

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

3.2 Based on available data, please indicate the number of individuals or groups supported by the joint programme that have experienced a positive impact on health, security and income

Citizens

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Culture professionals

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Artists

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Cultural industries

Total
Women
Men
% From Ethnic Groups

Artisans

Total
Women
Men

% From Ethnic Groups

Entrepreneurs

Total

Women

Men

% From Ethnic Group

Tourism Industry

Total

Women

Men

% From Ethnic Groups

Others, specify

Total

Women

Men

% From Ethnic Groups

3.3 Percentage of the above mentioned beneficiaries that have improved their livelihoods in the following aspects

Income

% Of total beneficiaries

Basic social services (health, education, etc)

% Of total beneficiaries

Security

% Of total beneficiaries

Others, specify

% Of total beneficiaries

3.4 Number of individuals with improved access to cultural services, products and/or infrastructure

Citizens

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Culture Professionals

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Artists

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Cultural industries

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Artisans

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Entrepreneurs

Total
Women
Men
%from Ethnic groups

Tourism Industry

Total



Women
Men
%from Ethnic groups

Other, Specify
Total
Women
Men
%from Ethnic groups

a. Cadre de Suivi du Programme Conjoint

<u>Résultats attendus Produits</u>	<u>Indicateurs</u>	<u>Niveau de référence</u>	<u>Objectif global du PC</u>	<u>Réalisation de l'objectif à ce jour</u>	<u>Sources et moyens de vérification</u>	<u>Méthodes de collecte</u>	<u>Responsabilités</u>	<u>Risques et hypothèses</u>
<p>Effet 1 du Programme Conjoint : Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie nationale pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tant que vecteur de développement ; - Existence d'un plan d'actions, précisant les rôles des intervenants et intégrant la préoccupation Genre. 								
<p>PRODUIT 1</p> <p>Connaissances sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale actualisées.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>1.1 Disponibilité de données actualisées et sensibles au Genre sur le potentiel social et économique du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Les connaissances sur le patrimoine culturel sont rares, éparses, non actualisées et peu sensibles au genre.</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>Les Données pertinentes pour l'élaboration d'une stratégie nationale sur le patrimoine sont collectées, actualisées et sensible au genre.</p>		<p>Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Rapports des réunions de consultation/concertation et de restitution des études, enquêtes et diagnostics ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation nationale ; - Consultation des listes des participants aux réunions. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	<p>UNESCO</p> <p>Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Disponibilité et accessibilité des données sur le patrimoine culturel.</p> <p>Risques</p> <p>Non disponibilité d'une expertise nationale qualifiée et disponibles pour la réalisation des tâches ;</p> <p>Obsolescence des données collectées.</p>
<p>PRODUIT 2</p> <p>Sur la base des connaissances acquises, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, est élaborée et déclinée en plan d'action.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>2.1 Existence d'une stratégie nationale intégrant le genre, déclinée en plan d'actions.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approches sectorielles pour la préservation, mise en valeur et promotion du patrimoine culturel insuffisante 	<p>Cible 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie nationale intégrant le genre et renforçant la coordination intersectorielle est élaborée. <p>Cible 2011 :</p>		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Rapports d'Ateliers ; - Documents de travail des ateliers ; - Rapport de restitution finale ; 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation nationale ; - Consultation des listes des participants aux ateliers. <p>Périodicité</p>	<p>UNESCO</p> <p>Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Expérience et capacité des partenaires d'exécution ;</p> <p>La nouvelle stratégie nationale multisectorielle recevra l'appui nécessaire du gouvernement et des partenaires ;</p> <p>Responsables de la</p>



		<p>nt affinées, institutionnalisées et divulguées.</p> <p>- Coordination intersectorielle insuffisante</p>	<p>- Stratégie nationale validée et diffusée par les pouvoirs publics auprès de l'ensemble des acteurs et intervenants de la société marocaine ;</p> <p>- Plan d'actions de la stratégie nationale élaboré.</p>		<p>- Rapports et bilans d'activités des partenaires du programme ;</p> <p>- Comptes rendu des réunions du CGP ;</p> <p>- Rapports trimestriels, semestriels et annuels.</p>	<p>Trimestrielle</p> <p><u>Années</u></p> <p>¶</p> <p>- 2010</p> <p>- 2011</p>		<p>planification et acteurs pleinement engagés dans le processus.</p> <p>Risques</p> <p>Cloisonnement excessif des différentes intervenants dans le domaine du Patrimoine ;</p> <p>Difficultés de mettre en œuvre une approche intersectorielle et transversale ;</p> <p>Décalage de la mise en œuvre dû à d'autres priorités des partenaires d'exécution ;</p> <p>Faible impact des politiques et stratégies dans le domaine du Patrimoine sur la réalité du terrain.</p>
<p>PRODUIT 3 :</p> <p>Rôles des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel bien définis, permettant une meilleure coordination des interventions.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>3.1 Existence d'un document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine.</p> <p>3.2 Nombre d'intervenants institutionnels sensibilisés à l'importance de la gestion coordonnée du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Perceptions distinctes et parfois contradictoires des différents acteurs institutionnels quant à leur rôle dans l'intervention sur le patrimoine culturel ;</p> <p>Cloisonnement des différents intervenants.</p>	<p>Cible 2010 :</p> <p>Document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine, élaboré et validé.</p> <p>Cible 2011 :</p> <p>Tous les acteurs intervenants sur le patrimoine culturel sont sensibilisés.</p>		<p>Moyens de vérification</p> <p>- Le document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine ;</p> <p>- Rapports d'ateliers de sensibilisation/concertation ;</p> <p>- Rapports et bilans d'activités des partenaires du programme ;</p> <p>- Plans d'actions et rapports</p>	<p>Méthodes de collecte</p> <p>- Consultation nationale ;</p> <p>- Consultation des rapports d'ateliers ;</p> <p>- Analyse des listes de présence pour le décompte des institutions représentées.</p>	<p>UNESCO</p> <p>Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Engagement des partenaires pour aller vers la gestion coordonnée du patrimoine ;</p> <p>Intérêt des partenaires poursuivis.</p> <p>Risques</p> <p>Absence de modalités de concertations appropriées et fonctionnelles entre les différents acteurs agissant sur le patrimoine culturel.</p>

					<ul style="list-style-type: none"> programmatisques des partenaires ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Années</p> <p>¶</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	
--	--	--	--	--	---	---	--

Effet 2 du Programme Conjoint :

Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier

Indicateurs :

- Niveau de compétence des professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels ;
- Disponibilité et exploitation d'outils de qualité pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel.

PRODUIT 4 :	Indicateur :	Baseline 2007 :	Cible 2011 :	Moyens de vérification	Méthodes de collecte	UNESCO Ministère de la Culture	Hypothèses
<p>Outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel mis en place et maîtrisés par les partenaires nationaux</p>	<p>4.1 Nombre d'outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les outils de connaissance du patrimoine insuffisamment développés et adaptés aux normes internationales -Cadre juridique incomplet et nécessitant une révision. 	<p>4 outils de connaissance et de valorisation du patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de loi révisée sur le Patrimoine ; - Un document sur les mécanismes de mise en place du système des Trésors Humains Vivants ; - Le Système d'inventaire du patrimoine mis à niveau en conformité avec les standards internationaux - Un SIG développé et 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils développés ; - Rapports d'ateliers et réunions de consultation/restitution ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Consultation des rapports d'ateliers de restitution ; - Consultation des listes des participants aux ateliers. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 		<p>Diversité des parties concernées et des rouages administratifs concernés par la révision de la loi sur le patrimoine et le cadre juridique concernant les trésors humains vivants ; Implication des partenaires nationaux concernés.</p> <p>Ancrage institutionnel clarifié et stabilisé ;</p> <p>Risques</p> <p>La lenteur et la complexité du processus d'adoption de nouvelles législations ;</p> <p>Le processus pourrait impliquer d'autre instance et institutions non prévus dans le programme.</p>



			accessible via intranet					
<p>PRODUIT 5 :</p> <p>Professionnels nationaux actifs dans les différents secteurs liés au patrimoine culturel disposant de compétences accrues en matière de gestion et de valorisation.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>5.1 Niveau de compétences des professionnels nationaux en matière de gestion et préservation du patrimoine.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Les compétences actuelles des professionnels nationaux en matière de gestion et préservation du patrimoine requièrent une mise à niveau</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>Le niveau de compétences des professionnels nationaux leur permet de contribuer de façon efficiente à la gestion et à la préservation du patrimoine</p>		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation élaboré ; - Documents des formations pilotes ; - Comptes rendu des formations ; - Rapports d'activités des partenaires/bénéficiaires des formations ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents et rapports produits ; - Fiches d'évaluation des formations; - Consultation des listes des participants aux formations. <p>Périodicité</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Année</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2010 - 2011 	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Les bénéficiaires des formations sont bien identifiés ;</p> <p>Le suivi régulier des formations ;</p> <p>Implication des partenaires nationaux concernés ;</p> <p>Possibilités de partenariat et d'articulation de la réalisation des programmes avec les calendriers des établissements de formation ;</p> <p>Qualité des formations.</p> <p>Risques</p> <p>Non disponibilité d'expertise qualifiée dans certains domaines de formation ;</p> <p>Manque d'assistance et d'appui des intervenants locaux dans les régions pilotes.</p>



<p>PRODUIT 6 :</p> <p>Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>6.1 Nombre de mécanismes de diffusion produits ;</p> <p>6.2 Nombre de visiteurs par mois du portail du patrimoine culturel.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>L'accès aux informations relatives au patrimoine est réduit.</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>2 mécanismes de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Portail sur le patrimoine culturel ; - Un support audiovisuel sur le patrimoine diffusé notamment auprès de la population scolaire ; - Au moins 1000 visiteurs du portail par mois. 		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de l'ANRT ; - Le portail développé ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriel, semestriels et annuel. - Statistiques des internautes. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des statistiques des internautes (compteur des visiteurs du portail) - Consultation du registre de diffusion du support audiovisuel <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶ - 2011</p>	<p>UNESCO Ministère de la Culture</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Disponibilité de l'information et des contenus relatifs au patrimoine culturel ;</p> <p>L'accès au portail est assuré ;</p> <p>Le support audiovisuel sur le patrimoine est exploité à bon escient notamment dans le milieu scolaire.</p> <p>Risques</p> <p>Absence de compétences techniques au sein du partenaire national pour maintenir le portail à jour.</p> <p>Collaboration du Ministère de l'Education Nationale non assurée.</p>
<p>Effet 3 du Programme Conjoint :</p> <p>La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l'amélioration des conditions de vie des populations.</p> <p>Indicateur : Nombre d'actions stratégiques appropriées en terme de développement des industries culturelles favorisant l'amélioration des conditions de vie</p>								
<p>PRODUIT 7 :</p> <p>Plans stratégiques de développement liés au patrimoine culturel, formulés et mis en œuvre notamment dans la zone de convergence du programme conjoint, prenant tout particulièrement en considération l'approche</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>7.1 Nombre de PCDs intégrant les Les priorités de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine culturel, du genre, et du tourisme durable.</p> <p>7.2 Nombre d'actions prioritaires pour la</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>- Processus d'élaboration des PDCES engagé dans le cadre du Projet Oasis du Sud (PNUD/AS) n'intègre pas de manière</p>	<p>Cible 2011 :</p> <p>- Au moins 4 PCD qui intègrent les priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et l'approche genre.</p>		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic participatif et le PCD des communes ciblées ; - Fiches de projets ; - Rapports de mission ; - Comptes rendu des formations et ateliers; 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Visites de terrain ; - Consultation 	<p>PNUD UNIFEM UNESCO</p>	<p>Hypothèses</p> <p>La grande implication des bénéficiaires (notamment les ONGs locales, associations et coopératives féminines) directs du programme, convaincus d'avoir des bénéfices pour les actions entreprises sur le terrain ;</p>



genre.	valorisation du patrimoine culturel réalisées impliquant majoritairement des femmes et des jeunes.	systématique les priorités du Patrimoine culturel et les préoccupations de genre - Faible capacités des acteurs locaux en matière de gestion du patrimoine culturel.	- Au moins 4 actions prioritaires de valorisation du patrimoine culturel sont identifiées et initiées avec l'implication des populations et des acteurs locaux.		<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités des associations bénéficiaires ; - Rapports des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>des listes des participants aux formations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'évaluation des formations ; - PV de réception des travaux réalisés. <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶ - 2011</p>		<p>L'aspect multisectoriel du travail au niveau local et régional est suffisamment développé.</p> <p>Risques</p> <p>Absence d'outils appropriés pour le concept genre adapté à la préservation et la promotion du patrimoine culturel ;</p> <p>Les résistances sociales et culturelles en matière d'égalité de genre ;</p> <p>Les acteurs locaux ne sont pas suffisamment sensibilisés sur les opportunités liées à la valorisation du patrimoine culturel comme vecteur de développement local ;</p> <p>La mise en place des circuits touristiques dépendra de la mobilisation des départements concernés des acteurs et des populations locales cibles ;</p> <p>Leurs effets dépendront de leur pérennité et du maintien de la mobilisation en leur faveur.</p>
PRODUIT 8 : Approches innovantes	Indicateur : 8.1 Nombre d'approches	Baseline 2007 : Les potentialités	Cible 2011 : Au moins 4		Moyens de vérification - Documents produits ;	Méthodes de collecte	UNESCO Ministère de la Culture	Hypothèses Renforcement des



<p>expérimentées dans les secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l'art chorégraphique.</p>	<p>innovantes expérimentées dans les différents secteurs ciblés.</p>	<p>des secteurs du livre et de la musique ont été insuffisamment exploitées et mises à profit</p>	<p>approches innovantes sont développées dans les secteurs du livre, la musique, la danse et l'art chorégraphique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendu des formations ; - Rapports et bilans d'activités des partenaires nationaux. <p>Comptes rendu des réunions du CGP ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents produits ; - Consultation des listes des participants aux formations ; - Fiches d'évaluation des formations <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>↑ - 2011</p>		<p>capacités existantes assuré ;</p> <p>Introduction d'approches innovantes dans les secteurs concernés.</p> <p>Risques</p> <p>Difficultés dans la mise en place d'un processus adapté pour la sélection des bénéficiaires des formations parmi les professionnels de la musique et de la danse ;</p> <p>Difficultés dans la mobilisation et l'organisation du milieu professionnel au niveau national et local ;</p> <p>La lenteur dans la déclinaison des politiques et plans des collectivités locales pour l'atteinte des résultats du programme à un niveau local.</p>
<p>PRODUIT 9 :</p> <p>Sur des sites à haut potentiel, activités génératrices de revenus liées à la valorisation du patrimoine culturel sont appuyées.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>9.1 Nombre de bénéficiaires d'AGR opérationnelles profitant notamment aux femmes et aux jeunes.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <p>Le potentiel de génération de revenus des produits culturels est insuffisamment exploité.</p>	<p>Cibles 2011 :</p> <p>- Au moins 250 bénéficiaires des activités génératrices de revenus, liées au patrimoine culturel</p>		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - Comptes rendu des formations ; - Rapports d'activités des associations et coopératives bénéficiaires ; - Comptes rendu de participation aux salons au niveau 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visites de terrain ; - Consultation des documents ; - Bons de commandes et de livraison des équipements acquis ; 	<p>UNESCO ONUDI</p>	<p>Hypothèses</p> <p>Acceptation des produits du terroir dans le marché national et international ;</p> <p>Maintien de la pleine participation des associations, coopératives et GIE ;</p> <p>l'Identification et la mise à disposition par les autorités nationales compétentes des espaces appropriés pour le centre</p>



					<p>national et international</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation des listes des associations, coopératives et GIE appuyés ; - Consultation des listes des participants aux formations. <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶</p> <p>- 2011</p>	<p>d'interprétation et pour l'éco-musée sont assurées;</p> <p>Risques</p> <p>Lenteur dans la mise en œuvre des activités de développement des industries créatives pouvant entraver la réalisation des résultats attendus ;</p> <p>Coordination limitée entre parties prenantes locales ;</p> <p>Capacités limitées des Coopératives et GIE en matière de ressources humaines.</p> <p>Nouvelles technologies favorisées aux dépens de méthodes de production traditionnelles.</p>
<p>PRODUIT 10 :</p> <p>Ensemble des actions faisant l'objet d'une évaluation, d'une documentation et d'une stratégie de communication qui permettent de constituer et partager le bénéfice des expériences menées, tant au niveau national et international qu'au profit de la coopération Sud-sud, avec comme principal fil directeur leur impact au profit des femmes et des jeunes, est évalué et partagé.</p>	<p>Indicateurs :</p> <p>10.1 Nombre d'expériences à succès, portant sur le développement d'industries créatives, en particulier par des femmes et des jeunes, développées et partagées au niveau national et international.</p>	<p>Baseline 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le potentiel des industries créatives comme vecteur de développement durable est méconnu et insuffisamment documenté - Apport des femmes dans les industries créatives insuffisamment reconnu et 	<p>Cible 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes Les expériences à succès et les leçons apprises dans le domaine des industries créatives sont documentées et partagées tant au niveau national qu'international. 		<p>Moyens de vérification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documents produits ; - réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels. 	<p>Méthodes de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des documents ; - Consultation des listes de diffusion. <p>Périodicité</p> <p>Mensuelle</p> <p>Année</p> <p>¶</p> <p>- 2011</p>	<p>UNFPA UNESCO</p> <p>Hypothèses</p> <p>La Sensibilisation et le plaidoyer ont produit un effet positif.</p> <p>Risques</p> <p>Retard de l'achèvement des activités du programme ou de leur majorité empêchant leur prise en compte dans la stratégie de communication ;</p> <p>Inadéquation des moyens d'information avec les publics cibles.</p>

		partagé						
Effet 4 du Programme Conjoint :								
Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.								
Indicateur : Existence et niveau de diffusion d'un argumentaire qui met en valeur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD et qui est largement diffusé.								
PRODUIT 11 :	Indicateurs :	Baseline 2007 :	Cible 2011 :		Moyens de vérification	Méthodes de collecte	UNIFEM FNUAP	Hypothèses
Des Actions d'information, de sensibilisation et de communication, s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement sont mises en œuvre.	11.1 Disponibilité et diffusion d'un argumentaire. 11.2. Nombre de campagnes de sensibilisation s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant le rôle des femmes et des jeunes dans l'atteinte des OMD.	- Les traditions et valeurs culturelles qui favorisent la participation des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD ne sont ni reconnues ni prises en compte. - Absence d'un argumentaire servant de support à l'inclusion des femmes et des jeunes dans l'atteinte des OMD.	- Un argumentaire mettant en valeur la contribution des femmes et des jeunes est disponible et largement diffusé. - Une campagne et deux ateliers de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD au profit des acteurs locaux.		- Document produit ; - Comptes rendu de missions ; - Compte rendu de campagnes de sensibilisation ; - Comptes rendu des réunions du CGP ; - Rapports trimestriels, semestriels et annuels.	- Consultation des documents ; - Consultation des Listes de présence ; - Consultation de la liste de diffusion. Périodicité Mensuelle Année ¶ - 2011		Hypothèses Le public et les zones ciblées sont bien identifiés ; Risques Mentalité et résistances socioculturelles constituant un frein à une progression de l'égalité entre homme/femme - jeune/adulte ; Eléments de la tradition constituant un obstacle à la progression des égalités sus mentionnées ; Faible niveau d'instruction et analphabétisme comme obstacles à la bonne implémentation du programme d'activités lié à ce produit ; Problème d'accès aux activités du produit lié à des éléments de mobilité eux-mêmes liés au mode de vie des populations ciblées.

b. Cadre de suivi du Programme conjoint et Information financière.

Légende Activités

- : Activités dotées Année 1
- : Activités dotées Année 1 et 2
- : Activités dotées Année 2

Légende du Calendrier

- : Activité réalisée
- : Activité en cours de réalisation
- : Activité non encore entamée

Effet 1 du Programme Conjoint :										
Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.										
Indicateur :										
<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une stratégie nationale pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tant que vecteur de développement ; - Existence d'un plan d'actions, précisant les rôles des intervenants et intégrant la préoccupation Genre. 										
PRODUITS	ACTIVITÉ	ANNEES			AGENCE SNU	PARTIE RESPONSABLE NATIONAL / LOCAL	ÉTAT D'AVANCEMENT ESTIMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE			
		A1	A2	A3			Montant total prévu	Montant total engagé	Montant déboursé total	Taux d'exécution estimé du Budget transféré (%)
PRODUIT 1	1. Collecte analyse et mise à jour des données disponibles	X	X		UNESCO	Min Culture	20 000	16779,43	16779,43	84%
Connaissances sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale actualisées.	LOT n°1 2. Diagnostic sensible au genre de l'économie du patrimoine marocain, sa situation présente et les possibilités d'exploitation et promotion des ressources qu'il recèle	X	X		UNESCO	Min Culture	107 000	75 277,33	75 277,33	70%
Cible 2011 :	Les Données pertinentes pour l'élaboration d'une stratégie nationale sur le patrimoine sont collectées, actualisées et									



sensible au genre.	3. Enquêtes et recherches de terrain pour spécifier ces données dans les zones d'intervention du programme									
	4. Consultations et concertations sur les priorités se dégageant de ces travaux.									
	5. Publication et mise en ligne d'un document consensuel de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes et qui fait expressément référence à un texte de loi à élaborer.	X	X		UNESCO	Min Culture	15 000	13 629,01	13 629,01	91%
	LOT n° 2 6. Diagnostic sensible au genre de l'état de la gestion, de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel marocain et formulation de proposition pour les améliorations nécessaires	X	X		UNESCO	Min Culture	53 195	45 969,00	120,00	0,23%
Produits 3 : Rôle des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel clarifié										



	17. Analyse institutionnelle sensible au genre du secteur du patrimoine culturel (Etat, collectivités locales, associations, personnes privées...)									
	LOT n°3 7. Réalisation d'une enquête sensible au genre sur les connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine	X	X		UNESCO	Min Culture	43 000	34 283,02	34 283,02	80%
	8. Diffusion des conclusions de l'enquête notamment auprès des responsables des stratégies correspondantes									
	LOT n°3' 9. Organisation d'actions de sensibilisation répondant aux éventuels déficits identifiés par l'enquête	X	X		UNESCO	Min Culture	80 000	0	0	0
	Produit 6 Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés									
	40. Campagne de									



	sensibilisation sensible au genre dans les écoles, lycées, maisons de jeunes									
<p>PRODUIT 2 :</p> <p>Sur la base des connaissances acquises, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, est élaborée et déclinée en plan d'action.</p> <p>Cible 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie nationale intégrant le genre et renforçant la coordination intersectorielle est élaborée. <p>Cible 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie nationale validée et diffusée par les pouvoirs publics auprès de l'ensemble des acteurs et intervenants de la société marocaine ; <p>Plan d'actions de la stratégie nationale élaboré.</p>	<p>LOT n°4</p> <p>10. Appui à l'organisation d'un dialogue interinstitutionnel pour élaborer une vision stratégique priorisant les actions à entreprendre en matière de préservation et promotion du patrimoine</p> <p>11. Training de concertation, de réflexion et de communication visant à valider les actions définies</p> <p>12. Elaboration d'un document final de priorisation de la préservation prenant en compte les patrimoines menacés de dégradation ou de disparition sur la base de critères préalablement définis</p>	X	X		UNESCO	Min Culture	65 000	63 631,92	35 246,95	54%



	13. Organisation d'une consultation intersectorielle visant à l'élaboration de la stratégie nationale								
	12. Bis Appui technique pour la prise en compte du genre dans l'élaboration d'une vision stratégique pour la préservation et promotion du patrimoine	X		UNIFEM	Min Culture	17 201	17 201	17 201	100 %
	14. Elaboration d'une charte nationale de préservation du patrimoine priorisant les actions et signée par les différents intervenants		X	UNESCO	Min Culture	20 000	0	0	0%
	LOT n° 4'		X	UNESCO	Min Culture	45 000	0	0	0%
	15. Elaboration d'un plan de plaidoyer et diffusion de la stratégie nationale auprès des élus, du secteur privé et de la société civile.								
	16. Appui à la mise en œuvre du plan de communication pour la diffusion de la stratégie nationale qui s'inspirera des outils et procédés mis en place par la Vision 2010 du tourisme et la vision 2015 de l'artisanat et la vision et stratégie de recherche à l'horizon								

	2025 et plan d' action 2006-2010 émanant du MENESFCRS									
PRODUIT 3 : Rôles des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel bien définis, permettant une meilleure coordination des interventions. Cible 2010 : Document définissant les rôles des intervenants dans le domaine du Patrimoine, élaboré et validé. Cible 2011 : Tous les acteurs intervenants sur le patrimoine culturel sont sensibilisés.	LOT n° 4'' 18. Organisation de Training de concertation visant à définir les prérogatives des institutions en charge du patrimoine et l'harmonisation des interventions et des actions prévues par la stratégie nationale. 19. Réalisation d'une étude sur l'opportunité et le cas échéant proposer des modalités de création d'un mécanisme de coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la stratégie nationale		X		UNESCO	Min Culture	86 776	0	0	0%
Effet 2 du Programme Conjoint : Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier										
Indicateurs : - Niveau de compétence des professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels ; - Disponibilité et exploitation d'outils de qualité pour la gestion et la valorisation du patrimoine culturel.										



<p>PRODUIT 4 :</p> <p>Outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel mis en place et maîtrisés par les partenaires nationaux.</p>	<p>20. Appui à la révision de la nouvelle loi du patrimoine national sur la base d'une large concertation publique et institutionnelle pour présentation au Secrétariat Général du Gouvernement</p>	<p>X</p>	<p>X</p>		<p>UNESCO</p>	<p>Min Culture</p>	<p>25 000</p>	<p>20 166,72</p>	<p>19 871,31</p>	<p>79%</p>
<p>Cible 2011 :</p> <p>4 outils de connaissance et de valorisation du patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de loi révisée sur le Patrimoine ; - Un document sur les mécanismes de mise en place du système des Trésors Humains Vivants ; - Le Système d'inventaire du patrimoine mis à niveau en conformité avec les standards internationaux - Un SIG développé et accessible via intranet. 	<p>LOT n°5</p>	<p>X</p>	<p>X</p>		<p>UNESCO</p>	<p>Min Culture</p>	<p>58 000</p>	<p>50 129,00</p>	<p>50 129,00</p>	<p>86%</p>
	<p>21. Elaboration d'un cadre juridique relatif aux THV</p>									
	<p>22. Elaboration d'un document proposant les mécanismes opérationnels de fonctionnement de l'entité administrative qui sera responsable de la mise en œuvre du système (secrétariat permanent du système) sur la base de l'étude réalisée en 2005 par le Ministère de la culture dans le cadre d'un programme maghrébin</p>									
	<p>23. Etude de différents scénarios et proposition d'un mode de financement des droits sociaux des THV</p>									
	<p>24. Training de concertation et sensibilisation sur la l'identification et la</p>		<p>X</p>		<p>UNESCO</p>	<p>Min Culture</p>	<p>40 000</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0%</p>



	reconnaissance des THV									
	25. Mise à niveau du système d'inventaire conformément aux normes et standards internationaux y compris la numérisation du fonds documentaire et iconographique de la DIDP	X	X		UNESCO	Min Culture	100 000	89 869,36	14 209,36	14%
	26. Mise en place et développement du SIG par intranet associant le niveau central et le niveau régional sur la base des expériences menées au Maroc notamment par le Ministère de la culture.		X		UNESCO	Min Culture	110 000	0	0	0%
PRODUIT 5 :		X	X		UNESCO	Min Culture	10 000	0	0	0%
Professionnels nationaux actifs dans les différents secteurs liés au patrimoine culturel disposant de compétences accrues en matière de gestion et de valorisation.	28. Elaboration et souscription de la convention cadre pour la formation continue associant l'INSAP, la DIDP, l'OFPPT, les Universités, les opérateurs privés ...									
Cible 2011 :			X		UNESCO	Min Culture	35 000	0	0	0%
Le niveau de compétences des professionnels nationaux leur permet de contribuer de façon efficiente à la gestion et à la préservation du patrimoine	29. Appui au pôle de compétences patrimoine culturel du Maroc pour le développement d'expertises dans les métiers du patrimoine culture									



	<p>Lot n°6</p> <p>27. Analyse et détermination des besoins en formation sur la base d'une enquête sensible au genre auprès des professionnels et gestionnaires du patrimoine en vue de l'élaboration d'une stratégie de formation</p> <p>30. Identification des capacités de formation appropriées</p> <p>32. Elaboration des modules de formation intégrant les préoccupations de genre</p> <p>33. Cours de formation continue en modalité présentielle et/ou à distance</p>	X	X		UNESCO	Min Culture	125 000	114 347,47	81 343,22	65%
	34. Mise en place d'une plateforme de gestion du savoir avec modules d'auto-apprentissage destinés aux professionnels des différents secteurs d'activités liés au patrimoine		X		UNESCO	Min Culture	40 000	0	0	0%
<p>PRODUIT 6 :</p> <p>Mécanismes de diffusion de l'information relative au patrimoine culturel développés.</p> <p>Cible 2011 :</p>	36. Développement du portail du patrimoine culturel marocain incorporant une dimension interactive de découverte du patrimoine de manière	X	X		UNESCO	Min Culture	35 000	22 305,00	11 494,63	33%



<p>2 mécanismes de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Portail sur le patrimoine culturel ; - Un support audiovisuel sur le patrimoine diffusé notamment auprès de la population scolaire ; - Au moins 1000 visiteurs du portail par mois. 	<p>ludique pour le grand public, principalement les jeunes</p>									
	<p>37. Formation des techniciens chargés de la mise à jour et de l'entretien du portail</p>		X		UNESCO	Min Culture	5 000	3 144,65	3 045,07	61%
	<p>41. Réalisation d'un support audiovisuel sur les valeurs du patrimoine, sa fragilité et la nécessité de le sauvegarder pour les générations futures</p>	X	X		UNESCO	Min Culture	35 000	32 643,86	2 253,35	6%
	<p>42. Diffusion du support audiovisuel sur les medias radiophoniques et télévisuels</p>		X		UNESCO	Min Culture	70 000	0	0	0%
<p>Effet 3 du Programme Conjoint : La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l'amélioration des conditions de vie des populations.</p> <p>Indicateur : Nombre d'actions stratégiques appropriées en terme de développement des industries culturelles favorisant l'amélioration des conditions de vie ;</p>										



<p>PRODUIT 7 :</p> <p>Plans stratégiques de développement liés au patrimoine culturel , formulés et mis en œuvre notamment dans la zone de convergence du programme conjoint, prenant tout particulièrement en considération l'approche genre.</p> <p>Cible 2011 :</p> <p>- Au moins 4 PCD qui intègrent les priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et l'approche genre.</p> <p>- Au moins 4 actions prioritaires de valorisation du patrimoine culturel sont identifiées et initiées avec l'implication des populations et des acteurs locaux.</p>	<p>43. Assistance technique durant le processus d'élaboration des PCDES pour l'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel et tourisme durable en se basant sur les analyses, les enquêtes réalisées et les conclusions des Training de concertation organisés.</p>	<p>X</p>	<p>X</p>		<p>PNUD</p>	<p>DGCL POS</p>	<p>31 005,19</p>	<p>31 005,19</p>	<p>28 631,79</p>	<p>92%</p>
	<p>43. Bis Appui technique pour l'intégration du genre</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>UNIFEM</p>	<p>POS</p>	<p>55 800</p>	<p>36 900,00</p>	<p>33 900,00</p>	<p>90%</p>



	dans le processus d'élaboration des PCD								
	X	X							
44. Renforcement des capacités des acteurs locaux et particulièrement les élus et les techniciens communaux dans le domaine de la gestion du patrimoine culturel et tourisme durable.	X	X		PNUD	DGCL POS	14 009.68	14 009.68	14 009.68	100%
44.Bis Elaboration d'un guide spécifique à l'approche genre pour l'ensemble du processus de formation		X		UNIFEM	DGCL POS	23 400	23 100,00	8 100,00	35%


ROYAUME DU MAROC

	45 Etudes de faisabilité des actions prioritaires inscrites dans les PCDES et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'actions prioritaires de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel	X	X		PNUD	DGCL POS	54 718.75	54 718.75	52 830,10	97%
--	---	---	---	--	------	-------------	------------------	------------------	-----------	------------


ROYAUME DU MAROC

	46 Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites dans les PCDES en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel	X	X		PNUD	DGCL POS	179 130,72	179 130,72	36 156,00	20%
--	--	---	---	--	------	-------------	------------	------------	-----------	-----



ROYAUME DU MAROC

	48. Mise en place d'au moins deux circuits de tourisme culturel reposant sur la valorisation de ressources culturelles jusque là non exploitées, et notamment sur l'accès à la culture vivante, en liaison avec les programmes de développement d'un tourisme durable. Aide à la valorisation de l'habitat et de l'accueil	X	X	X	UNESCO	MTA MC	180 000	24 800	24 800	19%
	49. Documentation des expériences d'intégration du patrimoine culturel dans le développement local	X	X		PNUD	DGCL POS	459.66	459.66	459.66	100%
	Année 2 LOT n°7 43. Assistance technique durant le processus d'élaboration des PCDES pour l'intégration des priorités de sauvegarde		X	X	PNUD	DGCL/POS	140 000	140 000,00	12 156,00	9%



	et de valorisation du patrimoine culturel et tourisme durable en se basant sur les analyses, les enquêtes réalisées et les conclusions des Training de concertation organisés.								
	45 Etudes de faisabilité des actions prioritaires inscrites dans les PCDES et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'actions prioritaires de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel								
	46 Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites dans les PCDES en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel		X	X	DGCL/POT	50 000	50 000	0	0%
	49 Documentation des expériences d'intégration du patrimoine culturel dans le développement local					Grand Total = 190 000	190 000	12 156,12	6%



	50. Appui aux initiatives traitant des besoins des femmes sujettes à exclusion dans la mise en œuvre des plans communaux de développement	X	X		UNIFEM	POS	145 236	126 750	90 750	62%
	LOT n°8	X	X	X	UNESCO	Min Culture	180 000	0	0	0%
	61. Aménagement d'au moins un centre d'interprétation.	X	X	X	UNESCO	Min Culture	180 000	0	0	0%
	62. renforcement du centre d'interprétation et évaluation de ses résultats en vue de leur éventuelle reproduction.									
PRODUIT 8 :		X	X		UNESCO	Min Culture	20 000	19 154,07	17 580,75	88%
Approches innovantes expérimentées dans les	51. Etablir un catalogue sélectif de									

secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l'art chorégraphique. Cible 2011: Au moins 4 approches innovantes sont développées dans les secteurs du livre, la musique, la danse et l'art chorégraphique.	manuscrits de grand intérêt scientifique, culturel et artistique à des fins d'édition et de diffusion									
	52. Transcription, annotation et édition et impression à titre démonstratif des premiers manuscrits		X	X	UNESCO	Min Culture	85 000	0	0	0%
	LOT n°9	X	X		UNESCO	Min Culture	86 117,00	0	0	0%
	53. Etude sensible au genre des besoins en formation et établissement des modules de formation au profit des professionnels et des associations de proximité spécialisées de la musique (traditionnelle et moderne)									
	54. Organisation de Training régionaux de formation et de renforcement des compétences des professionnels et des associations de proximité spécialisées de la Musique (traditionnelle et moderne)									
	55. Mise en réseau de ces professionnels et ces associations par l'encouragement									



	d'initiatives visant à les regrouper au niveau national et régional									
	56. Elaboration de modèles de supports promotionnels destinés à la diffusion et promotion de musiques et danses traditionnelles : brochures, CD, DVD et page Web	X	X		UNESCO	Min culture	70 000	0	0	0%
PRODUIT 9 :	57. Etude d'implantation des unités de production et perspectives de commercialisation des produits	X	X		ONUDI	DGCL POS	52 712	52 712	50 584	96%
Sur des sites à haut potentiel, activités génératrices de revenus liées à l'artisanat appuyées										
Cibles 2011 :										
- Au moins 250 bénéficiaires des activités génératrices de revenus, liées au patrimoine culturel										
	58 Appui à Installation et équipement des unités de production, menés dans le cadre de la mise en œuvre des PCD.	X	X	X	ONUDI	DGCL POS	240 972	180 972	134 248	74%
	59. Formation des artisans dans les domaines d'intervention ciblés.	X	X	X	ONUDI	MAT	90 000	80 000	52 000	65%
	60. Mise en place des mesures d'accompagnement (statut des unités de production, design et	X	X	X	ONUDI	DGCL POS	85 913	76 000	76 000	100%



marketing) dans les domaines d'intervention ciblés.									
LOT n°10	X	X		UNESCO	MAT MAT	70 000	0	0	0%
63. Etude/diagnostic d'identification des savoir-faire en voie de disparition, susceptibles de générer des revenus pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées									
64. Appui à la transcription des savoir-faire et proposition d'incorporation de ces modules dans les filières de valorisation de formation professionnelle existantes, production et d'animation culturelle.									
64 Bis. Mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) basées sur le développement de produits dérivés du patrimoine culturel au profit d'artisans, d'artistes, de designers, ... (ex. bibelots, miniatures, produits d'artisanat, ...)		X		UNESCO	Min Culture	83 559,00	0	0	0%



	65. Identification des sites potentiels d'implantation d'écomusées et d'activités génératrices de revenus	X	X		UNESCO	Min Culture	11 187,00	10 994,34	3 794,34	34%
	66. Appui à la mise en place d'un premier écomusée dans l'une des zones identifiées.		X		UNESCO	Min Culture	65 000	0	0	0%
	<u>Changement de l'intitulé de l'activité pour :</u> 72. Identification et appui à des AGR en rapport avec le patrimoine culturel dans 3 régions ciblées dans le Programme (L'Oriental, Houceima-Taza-Taounate et Souss Massa Draa) et contribuant à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le processus de développement.		X		UNFPA	SEE ONGs	60 000 (120 000)*	0	0	0%
	<u>Changement de l'intitulé de l'activité pour :</u> 73. Organisation de rencontres et d'échanges autour des expériences réussies notamment celles en rapport avec les AGR.		X	X	UNFPA	SEE ONGs	80 000 (20 000)*	0	0	0%



	Changement de l'intitulé de l'activité pour :		X	X	UNFPA	SEE ONGs	64 000 (120 000)*	0	0	0%
	74. Renforcement des capacités des acteurs locaux, dans le cadre du développement des AGR, dans le domaine du plaidoyer et de la communication en faveur de la prise en compte du patrimoine culturel comme vecteur de développement.									
Effet 4 du Programme Conjoint :										
Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l'inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.										
Indicateur : Existence et niveau de diffusion d'un argumentaire qui met en valeur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD et qui est largement diffusé.										
PRODUIT 11 :	69. Réalisation, dans les zones d'intervention du projet, des études complémentaires nécessaires de terrain sur les valeurs et les traditions qui influencent la réalisation des OMD	X	X		UNIFEM	POS	51 750	51 750,00	51 750,00	100%
Des Actions d'information, de sensibilisation et de communication, s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement sont mises en œuvre.										
Cible 2011 :	70. Elaboration et diffusion de l'argumentaire et de portraits / témoignages relatifs aux femmes et aux jeunes qui au		X	X	UNIFEM	POS	86 600	35 200,00	21 323,00	53%
- Un argumentaire mettant en valeur la contribution des femmes et des jeunes est disponible et largement diffusé.										



<p>- Une campagne et deux ateliers de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD au profit des acteurs locaux.</p>	<p>niveau de leur communauté contribuent activement à l'atteinte des OMD (exemple : campagnes de sensibilisations locales ou nationales).</p>		X							
	<p>71. Elaboration et diffusion de produits didactiques spécifiques pour les femmes et les jeunes sur la base de l'argumentaire</p>		X	X	UNIFEM	POS	86 600	29 750,00	641,26	2%
<p>UNITÉ DE GESTION</p>		X	X	X	UNESCO	Min Culture	393 745	210 877,24	138 870	51%



ROYAUME DU MAROC

DOCUMENTATION, EVALUATION ET DIFFUSION DES EXPERIENCES		X	X	X	UNESCO	Min Culture	100 000	33 652,51	17 233,43	29%
DOCUMENT DU PROGRAMME		X			UNESCO		20 000	18 691,59	18 691,59	93%